

## **Conseils de voyages en Euregio Meuse-Rhin**

### **Contenu**

Aperçu actuel des zones de couleurs .....	2
Je veux me rendre de Belgique en RNW.....	3
Je veux me rendre de RNW en Belgique.....	4
Je veux me rendre de Belgique aux Pays-Bas (province du Limbourg): .....	5
Je veux me rendre des Pays-Bas (province du Limbourg) en Belgique.....	6
Je veux me rendre de RNW aux Pays-Bas (province du Limbourg) ... ..	7
Je veux me rendre des Pays-Bas (province du Limbourg) en RNW... ..	8

### Aperçu actuel des zones de couleurs

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>RNW</b> (Rhénanie Nord Westphalie) est jaune pour les Pays-Bas</li> <li>– <b>La Belgique</b> est jaune pour les Pays-Bas sauf pour ce qui concerne la région de Bruxelles Capitale, la ville d'Anvers, les provinces de Liège et/ou du Brabant Wallon</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>RNW</b> est orange pour la Belgique</li> <li>– <b>Les territoires belges</b>, la région de Bruxelles Capitale, la ville d'Anvers, les provinces de Liège et/ou du Brabant Wallon sont orange pour les Pays-Bas</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>L'ensemble du territoire belge</b> est zone rouge pour la RNW</li> <li>– <b>Les Pays-Bas (à l'exception de la province de Zélande)</b> est zone rouge pour la Belgique et la RNW</li> </ul>

N'hésitez pas à consulter les informations officielles de votre pays.

Pour simplifier au mieux la situation, vous trouverez ci-dessous une vue d'ensemble des restrictions de voyage.

## Je veux me rendre de Belgique en RNW...

Les règles reprises dans [RNW-règlement d'entrée et de sortie](#) et [FAQ belge](#) sont d'application.

SEJOUR DE MOINS DE 24 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 24 HEURES
<p>Peu importe la raison, vous pouvez vous rendre en RNW et vous n'êtes pas tenu de vous enregistrer à l'autorité locale de santé.</p> <p>⇒ Vous ne devez <b>pas entrer en quarantaine</b> et vous n'êtes <b>pas soumis à une obligation de test</b>.</p> <p>Les cas suivants font exception à cette règle:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous travaillez quotidiennement en RNW</li> <li>• Vous étudiez quotidiennement en RNW</li> </ul> <p>Vous devez vous enregistrer UNE fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p>	<p>Règles en vigueur en RNW pour pouvoir séjourner <b>plus de 24 heures</b> sans devoir pour autant se mettre en quarantaine:</p> <p><b>pour travailler</b> → autorisé pour un séjour de maximum 5 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour étudier/aller à l'école</b> → autorisé pour un séjour de maximum 5 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour des soins médicaux urgents</b> → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour les enterrements et les mariages</b> → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour rendre visite à ma famille (du premier et deuxième degré ainsi que les conjoints), les aidants proches</b> → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p>
<b>Contact : autorités locales de la santé</b>	
<p><b>Städteregion Aachen:</b> <a href="https://www.staedteregion-aachen.de/grenzpendler">https://www.staedteregion-aachen.de/grenzpendler</a></p> <p><b>District de Heinsberg</b> (écrire un email à): <a href="mailto:reisen-corona@kreis-heinsberg.de">reisen-corona@kreis-heinsberg.de</a> <a href="http://www.kreis-heinsberg.de">www.kreis-heinsberg.de</a></p>	<p><b>District de Euskirchen</b> (écrire un email à): <a href="mailto:gesundheitsamt@kreis-euskirchen.de">gesundheitsamt@kreis-euskirchen.de</a> voir aussi <a href="#">site web</a>.</p> <p><b>District de Düren</b> (écrire un email à) : <a href="mailto:amt53@kreis-dueren.de">amt53@kreis-dueren.de</a> voir aussi <a href="#">site web</a>.</p>

## Je veux me rendre de RNW en Belgique...

Le [RNW règlement d'entrée et de sortie](#) et le [FAQ belge](#) sont d'application.

SEJOUR DE MOINS DE 24 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 24 HEURES
<p>Peu importe la raison, vous pouvez vous rendre en Belgique.</p> <p>Ceci est valable si:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous travaillez quotidiennement en RNW</li> <li>• Vous étudiez quotidiennement en RNW</li> </ul> <p>Vous ne devez <b>pas entrer en quarantaine</b> et vous n'êtes <b>pas soumis à une obligation de test.</b></p>	<p><u>Retour en RNW:</u> Vous devez vous enregistrer auprès de l'autorité locale de santé, vous devez pouvoir attester d'un test corona négatif, dans le cas contraire vous devez vous mettre en quarantaine et effectuer un test.</p>
	<p><u>Exceptions pour la quarantaine/obligation de test</u></p> <p><b>pour travailler</b> → autorisé pour un séjour de maximum 5 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour étudier/aller à l'école</b> → autorisé pour un séjour de maximum 5 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour des soins médicaux urgents</b> → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour les enterrements et les mariages</b> → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour rendre visite à ma famille (du premier et deuxième degré ainsi que les conjoints), les aidants proches</b> → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p>

Votre séjour en Belgique est **plus de 48 heures**? -> Vous devez remplir le [Passenger Locator Form](#).

**Je veux me rendre de Belgique aux Pays-Bas (province du Limbourg):**

Entre en application les mesures officielles du [Royaume des Pays-Bas](#) et le [FAQ belge](#).

SEJOUR DE MOINS DE 48 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 48 HEURES
<p>La Belgique autorise seulement les déplacements vers les Pays-Bas (province du Limbourg) pour des raisons essentielles, par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lorsque vous êtes en transit</li> <li>- Vous travaillez quotidiennement en Belgique</li> <li>- Vous étudiez quotidiennement en Belgique</li> </ul> <p>➔ Vous ne devez <b>pas vous mettre en quarantaine</b> et vous n'êtes <b>pas soumis à une obligation d'un test</b>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Belgique autorise les déplacements vers les Pays-Bas (province du Limbourg) seulement pour des raisons essentielles.</li> <li>- Vous voyager vers les Pays-Bas après un séjour de plus de 48 heures en Région de Bruxelles Capitale, dans la ville d'Anvers, dans les provinces de Liège et/ou du Brabant Wallon?</li> </ul> <p><b>10 jours de mise en quarantaine (auto confinement)</b></p>

**Je veux me rendre des Pays-Bas (province du Limbourg) en Belgique...**

Le [FAQ belge](#) et le [Règlement de voyage néerlandais](#) sont d'application.

<b>SEJOUR DE MOINS DE 48 HEURES</b>	<b>SEJOUR DE PLUS DE 48 HEURES</b>
<p>Les Pays-Bas autorise les déplacements en Belgique uniquement pour des raisons essentielles. L'appréciation "des raisons essentielles" est laissée au voyageur. Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lorsque vous êtes en transit</li> <li>- Vous travaillez quotidiennement en Belgique</li> <li>- Vous étudiez quotidiennement en Belgique</li> </ul> <p>➔ Vous ne devez <b>pas vous mettre en quarantaine</b> et vous n'êtes <b>pas soumis à une obligation d'un test.</b></p>	<p>Vous devez remplir le <a href="#">Passenger Locator Form</a>.</p> <p>➔ <b>Obligation de quarantaine.</b></p>

## Je veux me rendre de RNW aux Pays-Bas (province du Limbourg) ...

Le [Règlement allemand pour le voyage](#) est d'application.

SEJOUR DE MOINS DE 24 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 24 HEURES
<p>Vous pouvez, peu importe la raison, vous rendre aux Pays-Bas (province du Limbourg).</p> <p>→ Vous ne devez <b>pas vous mettre en quarantaine</b> et vous n'avez <b>pas d'obligation d'effectuer un test.</b></p>	<p><u>Retour en RNW:</u> Vous devez vous enregistrer auprès de l'autorité locale de santé, vous devez pouvoir attester d'un test corona négatif, dans le cas contraire vous devez vous mettre en quarantaine et effectuer un test.</p>
	<p><u>Exceptions pour la quarantaine/obligation de test</u></p> <p><b>pour travailler</b> → autorisé pour un séjour de maximum 5 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour étudier/aller à l'école</b> → autorisé pour un séjour de maximum 5 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour des soins médicaux urgents</b> → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour les enterrements et les mariages</b> → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour rendre visite à ma famille (du premier et deuxième degré ainsi que les conjoints), les aidants proches</b> → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p>

## Je veux me rendre des Pays-Bas (province du Limbourg) en RNW...

Les [Conseils pour les voyages du Royaume des Pays-Bas](#) et [RNW-règlement d'entrée et de sortie](#) sont d'application

SEJOUR DE MOINS DE 24 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 24 HEURES
<p>Vous pouvez, peu importe la raison, vous rendre en RNW.</p> <p>→ Vous ne devez <b>pas vous mettre en quarantaine</b> et vous n'avez <b>pas d'obligation d'effectuer un test</b>.</p> <p>Les cas suivants font exception à cette règle:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous travaillez quotidiennement en RNW</li> <li>• Vous étudiez quotidiennement en RNW</li> </ul> <p>Vous devez vous enregistrer UNE fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p>	<p>Règles en vigueur en RNW pour pouvoir séjourner <b>plus de 24 heures</b> sans devoir pour autant se mettre en quarantaine:</p> <p><b>pour travailler</b></p> <p>→ autorisé pour un séjour de maximum 5 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour étudier/aller à l'école</b></p> <p>→ autorisé pour un séjour de maximum 5 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour des soins médicaux urgents</b></p> <p>→ autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour les enterrements et les mariages</b></p> <p>→ autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p><b>pour rendre visite à ma famille (du premier et deuxième degré ainsi que les conjoints), les aidants proches</b></p> <p>autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p>
<b>Contact : autorités locales de la santé</b>	
<p><b>Städteregion Aachen:</b> <a href="https://www.staedteregion-aachen.de/grenzpendler">https://www.staedteregion-aachen.de/grenzpendler</a></p> <p><b>District de Heinsberg</b> (écrire un email à): <a href="mailto:reisen-corona@kreis-heinsberg.de">reisen-corona@kreis-heinsberg.de</a> <a href="http://www.kreis-heinsberg.de">www.kreis-heinsberg.de</a></p>	<p><b>District de Euskirchen</b> (écrire un email à): <a href="mailto:gesundheitsamt@kreis-euskirchen.de">gesundheitsamt@kreis-euskirchen.de</a> voir aussi <a href="#">site web</a>.</p> <p><b>District de Düren</b> (écrire un email à) : <a href="mailto:amt53@kreis-dueren.de">amt53@kreis-dueren.de</a> voir aussi <a href="#">site web</a>.</p>